79e ANNEE. — N° 122. DIMANCHE 22 OCTOBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Veut-on continuer le beau système grâce auquel l'Allemagne est assurée d'avance de se soustraire aux mauvaises conséquences d'une guerre perdue ? En cas de défaite, il lui suffira de sacrifier son chef, Kaiser ou Führer, et elle ne perdra rien. En cas de victoire, bien entendu, elle prendra tout !... Si c'est comme ça qu'on pense la dégoûter de la guerre ! ! !

Il faudrait en finir avec certains « boniments » qu'on a assez entendus. Les peuples anglais et français, répète-t-on trop souvent, sont sans colère et sans haine contre le peuple allemand. Ils ne lui veulent aucun mal ; ils n'en veulent qu'à Hitler, et c'est seulement contre l'hitlérisme qu'ils se battent !

Cela vise à la générosité, à la sublimité, à la grandeur d'âme et n'aboutit qu'à la sottise... un peu hypocrite ! Pourquoi dire que les Français n'ont pas de colère contre les Allemands, alors qu'on sait que ça n'est pas vrai ?

On aimerait de savoir ce que pensent de ces absurdes niaiseries les combattants français et anglais, alors que depuis bientôt deux mois ils reçoivent les obus et les grenades, les torpilles et les bombes des combattants ennemis, tous recrutés dans ce peuple allemand contre lequel ils ne sont, paraît-il, pas en guerre ! Comme Hitler ne se trouve assurément pas parmi ces soldats, les nôtres devraient donc ne pas répondre à leurs attaques ou seulement par des sermons et des appels à leurs bons sentiments ! ! !

S'il y a en Allemagne des antihitlériens, nos combattants du front doivent souvent se demander où ces braves gens peuvent bien se cacher, car ils n'ont encore vu que des Allemands armés pour défendre l'hitlérisme, sauvegarder ses brigandages passés et lui en conquérir de plus fructueux encore pour l'avenir !

⁂

N'est-on pas allé jusqu'à dire que cette guerre a pour but d'affranchir l'Allemagne d'un joug odieux et de rendre la douce Germanie à son innocence première ?... De sorte que les Français auraient pris les armes pour aller au secours de ces pauvres petits Allemands maltraités par ce vilain Hitler qui leur fait des misères ! Il ne faudrait tout de même pas se f..... du monde au point de raconter à nos soldats qu'ils se battent pour libérer les Allemands, alors surtout que ceux-ci accueillent leurs libérateurs à coups de fusils et de canons.

L'hitlérisme est notre ennemi ! Oui. Il est l'ennemi de la civilisation européenne ! Tout le monde est d'accord là-dessus ! *Mais sans l'Allemagne, il n'y aurait pas d'hitlérisme !* A quels signes voit-on qu'il y ait opposition ou désaccord entre le régime et le pays ? Où, quand et comment le peuple allemand a-t-il témoigné qu'il en a assez d'Hitler, de ses pompes et de ses œuvres ? Loin de renier son Führer, le peuple allemand l'acclame. Alors qu'il revenait de Pologne couvert de sang et de honte, les Berlinois lui firent un accueil triomphal et la foule se ruait à ses pieds. Partout, cette innombrable foule marche aux ordres d'Hitler : les ouvriers dans les usines, les combattants aux armées. Le peuple d'Allemagne n'a pas été le spectateur passif, mais le complice actif des crimes hitlériens.

⁂

Hitler a préparé et voulu la guerre ! Mais qui donc a préparé et voulu Hitler ? C'est le peuple allemand !

Car l'ancien caporal n'est pas devenu dictateur tout-puissant par la grâce de Dieu, non plus que par un coup de force. *Il est l'élu de son peuple !* C'est de son peuple qu'il tient ce que les Romains appelaient *l'imperium*. La brutalité hitlérienne, sa férocité, sa déloyauté et, pour tout dire, son inhumanité s'accordent parfaitement à l'inhumanité allemande. Hitler en est comme l'expression suprême et le Boche s'admire en lui parce qu'il s'y reconnaît.

Ainsi s'explique cette espèce de culte idolâtre qu'ils ont pour lui et qui leur fait tout accepter de ce qu'il veut. Dans *le Temps*, M. Joseph Barthélémy raconte cette sinistre anecdote dont il affirme connaître avec précision les personnages et les circonstances :

Dans une des anciennes capitales voisines du Rhin, un « directeur ministériel » soupçonné de froideur naziste est destitué. Un peu plus tard, sous les yeux horrifiés de sa femme et de sa fille, il est abattu par deux gardes d'assaut. Après deux années passées, on trouve la fille à la tête de la section naziste locale. Et pour justifier cette honteuse soumission aux assassins de son père, elle donne cette raison : « Ils ont refait la Grande Allemagne ! »... Croit-on que de pareilles choses seraient possibles ailleurs ?...

⁂

Il faut comprendre que l'hitlérisme n'est pas un accident dans l'histoire de l'impérialisme allemand. Il est comme l'anneau d'une chaîne que l'on voit se dérouler d'abord avec le « bismarckisme » qui fit la guerre de 1864 contre le Danemark, celle de 1866 contre l'Autriche, celle de 1870 contre la France, ensuite avec le « militarisme prussien » qui sous Guillaume II nous fit la guerre de 1914, pour aboutir à l'hitlérisme actuel qui nous fait la guerre de 1939.

Nous nous battons pour supprimer le « militarisme prussien », disait-on en 1914. Et les jobards d'Alliés crurent avoir tout gagné en détrônant Guillaume II vaincu que son peuple sacrifia pour se racheter. On épargna l'Allemagne. Le maréchal Hindenburg se « civilisa » ; de chef d'armée il devint chef d'Etat ; en place de son casque à pointe, il coiffa un chapeau melon et le tour fut joué : on était content, on avait abattu le militarisme prussien... Nous venons de voir que c'est un mort qui se porte assez bien !

Si cette histoire nous amuse, nous n'aurons qu'à recommencer, et quand on aura « abattu Hitler » à nous déclarer heureux et satisfaits. L'Allemagne restant ce qu'elle est, le même arbre se remettra à reproduire les mêmes fruits et nous aurons de nouveau perdu une nouvelle victoire.

⁂

Non, ne racontons pas à nos soldats que la France n'en veut pas à cette race de pillards, sinon ils ne comprendraient plus pourquoi ils font la guerre...

Tandis que les Allemands, sûrs à l'avance d'être épargnés, le comprendraient trop bien. Ne voit-on pas, en effet, les résultats de ce beau système ? Grâce à lui, l'Allemagne est assurée d'avance de se soustraire aux mauvaises conséquences d'une guerre perdue. En cas de défaite, il lui suffira de sacrifier son chef, Kaiser ou Führer, et elle ne perdra rien. En cas de victoire, bien entendu, elle prendra tout.

Si c'est comme ça qu'on espère la dégoûter de la guerre ! ! !

Emile LAPORTE.

Ce que valent les communiqués allemands

Il est souvent exprimé le regret que le gouvernement ne mette pas, chaque jour, sous les yeux du public, en même temps que notre communiqué français, le communiqué allemand.

Ce vœu n'est pas raisonnable. Les communiqués allemands sont systématiquement mensongers. Ils font partie d'une organisation méthodiquement conçue pas nos ennemis, en vue de tromper l'opinion chez eux et chez les neutres. En Germanie, le mensonge est une machine de guerre.

Croit-on, dans ces conditions, qu'il soit nécessaire que chaque matin le G.Q.G. oppose des faits précis à chacune des extravagances du communiqué allemand ? Celui-ci ne pourrait certainement être publié chez nous sans une réfutation. Depuis le début des hostilités, l'Allemagne n'a pas cessé de tenter de créer à coups de menteries un état d'esprit artificiel.

Au contraire, la dignité de notre Généralissime, c'est de ne rien dire que de vrai. Chez nous, chacun se plaît à le reconnaître, règne un état d'esprit opposé à la pitoyable manière de l'Allemagne. La mesure et la modération de nos communiqués sont à l'encontre du bluff allemand. Elles inspirent la confiance, et la presse des neutres observe que les communiqués français sont les plus vrais. Ainsi, le système de mensonge de nos ennemis constitue un élément de faiblesse. — (De l'*Agence technique de la presse*).

Informations

L'accord anglo-franco-turc

L'accord tripartite anglo-franco-turc a été signé jeudi, à 17 h. 30, à Ankara.

Rappelons que la négociation, qui a abouti heureusement, a eu pour origine la déclaration anglo-turque du 12 mai et la déclaration franco-turque du 23 juin dernier. Ces deux déclarations prévoyaient que les trois Etats conduiraient des négociations en vue de parvenir à un accord définitif de longue durée, qui comporterait des clauses prévoyant des engagements réciproques dans l'intérêt de leur sécurité mutuelle.

La négociation de Moscou étant suspendue, les trois gouvernements français, angais et turc sont tombés d'accord pour considérer qu'il n'y avait plus aucune raison d'ajourner la signature du traité tripartite.

Celui-ci consacre de la manière la plus heureuse la solidarité des intérêts de la France, de la Grande-Bretagne et de la Turquie en Europe Orientale et en Méditerranée, en même temps qu'il témoignera de l'idéal commun qui anime les trois grands pays signataires.

La conférence scandinave

Les rois de Danemark, de Norvège, de Suède, ainsi que le président de la République de Finlande, accompagnés des ministres des Affaires étrangères de leurs pays respectifs, se sont réunis en conférence, à Stockholm, les 18 et 19 octobre 1939.

La conférence a étudié d'abord la situation générale du point de vue de chacun desdits pays. Elle a examiné, notamment, les difficultés que la grave situation internationale actuelle peut opposer au maintien du droit de décider eux-mêmes de leur position de neutres que ces pays ont toujours revendiqué et ont confirmé, au début de la guerre, par leurs déclarations de neutralité.

Le traître de Stuttgart

Le général Hering gouverneur militaire de Paris, vient de délivrer un ordre d'informer pour agissements contre la sûreté de l'Etat et concernant Paul Ferdonet, qui s'est retiré en Allemagne, et qui parle à la radio de Stuttgart.

Le tribunal militaire a été saisi de cette affaire.

17 tonnes d'or soviétique pour le Reich

M. Buttler, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré, en réponse à une question, que les informations parvenues au secrétaire du Foreign Office permettaient de croire que 17 tonnes 5 d'or soviétique ont été transférées par le gouvernement soviétique en Allemagne.

Les troupes russes sont entrées en Estonie

Une information du D.N.B., provenant de Moscou, annonce que la marche des troupes soviétiques en Estonie a commencé en deux directions. Une colonne part de Leningrad par la route Narva-Tallinn-Reyal ; une seconde par la route Pskow, à destination de Tartu-Dorpat.

A la frontière, ces troupes soviétiques, qui se composent en grande partie de formations blindées et d'infanterie motorisée, ont été solennellement saluées par des représentants de l'armée estonienne.

Vers une alliance hollando-belge

Une dépêche d'Amsterdam signale que, dans les milieux officiels néerlandais on se refuse pour le moment à tout commentaire, concernant les informations selon lesquelles la Belgique et la Hollande seraient sur le point de conclure une alliance militaire.

La neutralité américaine

Le président Roosevelt a mis en vigueur l'article de la loi de neutralité interdisant, sauf dans la région du canal de Panama, qui est soumise à un régime spécial, l'entrée des ports et le séjour dans les eaux territoriales américaines aux sous-marins de belligérants, sauf en cas de force majeure.

Usines allemandes incendiées

Un voyageur arrivé en Angleterre a déclaré qu'un Allemand travaillant en Belgique avait reçu récemment une lettre d'après laquelle deux grandes usines d'aviation situées dans l'ouest de l'Allemagne avaient été détruites au cours de mystérieux incendies. On croit à un sabotage.

« La perte de ces usines, a-t-il ajouté, a causé une profonde inquiétude parmi les Allemands. »

Ce que Moscou demandait à la Turquie

Selon le correspondant du *Daily Express* à Stamboul, la Russie avait demandé à la Turquie d'accepter l'envoi de troupes soviétiques pour assurer la fermeture du détroit des Dardanelles.

Cette demande fut catégoriquement refusée par M. Saradjoglou.

En Belgique

D'après la *Libre Belgique*, il serait sérieusement question d'avancer l'appel sous les armes de la classe 1940 qui comporte un nombre de recrues particulièrement élevé.

L'action des sous-marins et les Etats-Unis

Au Sénat, M. Hollan, républicain (Oregon), a déclaré que, si les attaques de sous-marins allemands se poursuivaient avec succès, le Congrès pourrait être convoqué de nouveau en session spéciale pour réviser, une fois de plus, la loi de neutralité.

Cette déclaration est une indication de l'émotion profonde qui se manifeste dans les milieux navals américains, à la suite de l'attaque de Scapa-Flow.

On y souligne que le conflit européen révèle des éléments absolument nouveaux, susceptibles de bouleverser la technique du combat naval et d'avoir des répercussions sur la défense des Etats-Unis.

Bloc balkanique méditerranéen

On pense, à Londres, que la Turquie va s'efforcer de constituer un puissant bloc balkanique et méditerranéen avec la participation active de l'Italie.

L'importance d'une pareille opération du gouvernement de Rome n'échappera à personne.

Communiqué officiel

N° 92. — Au cours de la journée, nombreuses patrouilles de part et d'autre, notamment dans la région à l'est de la Moselle.

Notre artillerie s'est montrée particulièrement active dans la même région.

L'ensemble des renseignements reçus confirme que les Allemands ont attaqué en force, le 16 octobre dernier, sur un front d'environ 6 kilomètres, à l'est de la Moselle, et de 30 kilomètres à l'est de la Sarre. Ces attaques sont tombées dans le vide.

Les éléments de cavalerie, avec quelques soutiens d'infanterie laissés seuls au contact après le repli du gros des divisions que nous avions engagées offensivement au début de septembre, se sont repliés conformément aux ordres reçus dès le commencement de la préparation d'artillerie.

Leur mouvement s'est heureusement effectué sur tout le front et sur une profondeur qui, en certains points, était de près de 10 kilomètres.

Ils ont été recueillis, comme il était prévu, sur une ligne de terrain organisée à l'avance, très largement en avant de nos systèmes de fortifications permanentes et n'ont subi que des pertes très légères. Toutefois, un de ces détachements, comprenant un officier et une cinquantaine de gradés et d'hommes, s'est trouvé débordé par l'ennemi ; il s'est courageusement défendu.

Après quelques fluctuations, le front de combat s'est actuellement établi sur la ligne prévue.

Nous avons fait des prisonniers en divers points.

N° 93. — Nuit calme. Temps pluvieux. Activité de part et d'autre sur de nombreux points.

NOS ÉCHOS

Un ordre impératif.

De la cour de la caserne, le sergent-major interroge un soldat dont la tête passe à la fenêtre de la chambrée.

— Combien êtes-vous là-haut ?

— Trois, chef.

— Descendez la moitié.

Etourderie.

— Vite, docteur..., c'est un pauvre homme qui vient de se faire couper les deux jambes !

— Dites-lui d'entrer !

⁂

— As-tu apprécié ton voyage en Suisse ? Il y a, paraît-il, des sites merveilleux !

— C'est un beau pays : mais malheureusement, il y a une foule de montagnes qui cachent la vue du paysage.

Chez le coiffeur.

LE CLIENT. — Quatre francs la barbe ! Mais c'est affiché deux francs !

LA CAISSIÈRE. — Oui, mais monsieur a un double menton !...

Un à qui on ne la fait pas.

— Monsieur devrait bien essayer cette lotion merveilleuse pour faire repousser les cheveux.

— Non, merci, je la connais, c'est moi qui la fabrique.

Aux courses.

ELLE. — Ça y est, ton cheval est dans les choux !

LUI. — Ton renard argenté aussi...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

M. DE MONZIE A LA COMMISSION DES FINANCES

Nombreuse était mardi la réunion de la Commission des finances où M. de Monzie devait traiter de ce double problème : le charbon et l'essence. Mais la première de ces deux questions a suffi à occuper toute la séance, de sorte qu'une nouvelle réunion a dû être décidée pour mercredi prochain.

Comme toujours, le ministre des Travaux publics a été brillant au possible. Unanimement, ses auditeurs louaient à la sortie la qualité hors de pair de son exposé. Des félicitations ont également été adressées à M. de Monzie par la commission des travaux publics, qui s'est plu à constater le parfait fonctionnement des chemins de fer pendant toute la période de mobilisation. Les cheminots se sont vus associés à cet hommage rendu, ne manquons pas de le préciser, à l'unanimité.

GRAVE ACCIDENT D'AUTO PRÈS DE FIGEAC

M. Ariès, de Latronquière, accompagné de sa dame, transportait à Montauban deux militaires ; la voiture a fait une embardée provoquée, suppose-t-on, par l'éclatement d'un pneu, aux environs de la Croix-de-Malte, et la voiture se renversa.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Figeac par M. Audigier, de Figeac, qui se trouvait à proximité.

L'un des militaires, blessé, a été transporté à l'hôpital militaire d'Alvignac, après pansement. Quant à Mme Ariès, elle a succombé des suites de l'accident. Les autres occupants s'en sont sortis indemnes.

Paiement des allocations militaires

Les percepteurs demeurent chargés de payer les allocations militaires dans la commune de leur résidence ainsi que dans les autres communes de leur perception qui ne sont le siège ni d'un bureau de poste, ni d'un établissement de facteur-receveur.

Les receveurs des postes et les facteurs-receveurs effectueront le paiement des allocations militaires dans la commune de leur résidence quand celle-ci ne sera pas le siège d'une perception.

A dater du 15 novembre les paiements seront faits par quinzaine.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Martinez (Alexandre), maçon, né le 17 octobre 1902 à Aranda-de-Duero (Espagne), ayant 3 enfants mineurs : 1° Carmen, née le 12 décembre 1931 à Fumel (Lot-et-Garonne) ; 2° Pierrette-Adèle, née le 22 décembre 1933 à Fumel ; 3° Ceriaco, né le 10 février 1936 à Fumel, et Catalina (Maria), sa femme, née le 11 février 1904 à Aranda-de-Duero (Espagne), demeurant à Cahors.

Zabnicki (Thomas), agriculteur, né le 9 juin 1907 à Cracovie (Pologne) et Solarczyk (Léocadie), sa femme, née le 23 août 1914 à Dusseldorf-Ost (Allemagne), demeurant à Gramat (Lot).

Ricon (Giuseppe-Bortolo), manœuvre, né le 3 février 1909 à Gaillio (Italie) et Da Silva Almeida (Emilie), sa femme, née le 23 janvier 1920 à Calvario (Portugal), demeurant à Bretenoux (Lot).

Groupement charbonnier du Lot

Les négociants en charbons du département du Lot qui ont l'intention de continuer leur commerce pendant la durée de la guerre et qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion au Groupement charbonnier départemental, seul organisme qui sera reconnu par les pouvoirs publics pour passer les commandes de combustibles, sont priés d'adresser leur demande sans retard, et en tout cas, avant le 25 octobre courant, à M. Sénac, Président du Groupement, rue Hautesserre, à Cahors.

Passé ce délai, aucune demande ne sera plus acceptée.

Vers une exonération de la contribution de 15 0/0 pour les bas salaires

M. Pomaret a annoncé, à la Commission du Travail, que des négociations étaient en cours avec le ministre des Finances pour exonérer du prélèvement de 15 0/0 les travailleurs partiels et ceux qui n'ont que des bas salaires.

PALAIS DES FETES

Mercredi 18, samedi 21, dimanche 22, en soirée, 20 h. 45 ; dimanche, matinée à 15 heures,

René Lefèvre, Aimos, Génin dans

SOMMES-NOUS DÉFENDUS ?

Grand prix national du film documentaire en 1939. En complément : La Joyeuse Héritière.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

MM. les membres de la Société des Etudes du Lot sont priés d'assister à la séance qui se tiendra dans la salle ordinaire de l'ancien Palais épiscopal le lundi 23 novembre, à 17 heures. — *Le Bureau.*

POUR LES PUPILLES DU DÉPARTEMENT

L'Inspecteur de l'Assistance Publique recevrait avec reconnaissance dans ses bureaux, à la Préfecture, les effets chauds, boîtes de conserves, paquets de tabac et autres gâteries que les personnes généreuses voudraient bien lui remettre à l'intention des pupilles du département qui se trouvent actuellement aux Armées. Ces jeunes gens, privés de famille, n'ont pas la douceur d'entendre le vaguemestre prononcer leur nom au moment, si impatiemment attendu par tous, de la distribution des lettres et des colis. Cette forme de marrainage qui a déjà été pratiquée pendant la guerre de 1914 procurera cette joie à nos pupilles.

Plus de maximum pour les mandats-cartes

L' « Officiel » publie un décret stipulant que les paiements par mandats-cartes postaux prévus par l'article 2 du décret du 11 décembre 1927 peuvent être effectués sans limitation des sommes lorsqu'il s'agit de dépenses de traitements, salaires ou accessoires à ces traitements ou salaires.

L'utilisation rationnelle de la viande

Sur la proposition du ministre de l'Agriculture chargé du ravitaillement général, un décret vient d'être pris interdisant : le lundi la vente de la viande de boucherie, et le mardi la vente de la viande de bœuf.

Cette interdiction vise également les hôtels et restaurants, qui devront en tenir compte dans l'établissement de leurs menus.

Le pays est loin de manquer de viande puisqu'au contraire les cultivateurs ont souvent du mal à trouver acheteur pour leurs veaux, leurs moutons ou leurs porcs. Il s'agit simplement de réserver à l'armée une plus large part de nos ressources en viande de bœuf, dont elle fait une grande consommation.

La viande de bœuf se transporte et se conserve mieux. Elle se détaille aussi plus régulièrement pour la distribution entre des unités militaires.

Une modification au taux des allocations de chômage

L' « Officiel » publie un décret complétant le décret du 6 mai 1939 qui porte codification des taxes sur le chômage et modifie certaines de leurs dispositions.

L'article 56 du décret du 6 mai 1939 est complété comme suit : « Toutefois, dans les communes de moins de 5.000 habitants, le taux de cette allocation ne peut dépasser 7 fr. »

Une session extraordinaire d'examens

Ainsi que nous l'avons annoncé, une nouvelle session extraordinaire d'examens va être ouverte dans la première quinzaine de novembre 1939, en faveur des candidats au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au brevet d'enseignement primaire supérieur, empêchés, par les circonstances de guerre, de s'inscrire en temps voulu ou de subir régulièrement les épreuves.

Les candidats mobilisés ou devant être appelés en novembre, qui ont déjà subi les épreuves des deux premières années du brevet supérieur, pourront subir celles de la troisième partie.

La forme de l'examen sera respectée, mais les sujets seront choisis dans le programme de deuxième année des Ecoles normales.

Les intéressés sont invités à demander leur inscription à l'inspection académique du département où ils se trouvent actuellement.

Dans le cas où des dossiers n'auraient pu être transférés ou complétés avant le commencement des épreuves, les inscriptions seraient acceptées conditionnellement.

EDEN

Samedi et dimanche, en soirée, à 20 h., dimanche, matinée à 15 h., un film de grande classe

EDUCATION DE PRINCE

avec Louis Jouvet, Elvire Popesco, Alerme et Robert Lynen. *Treize heures en l'air*, film d'aviation, et les Actualités avec les premiers documents de la ligne de feu entre Rhin et Moselle ; les troupes françaises ont conquis 40.000 hectares de territoire allemand ; les tirs de l'artillerie lourde... et nombreux reportages très intéressants.

CAHORS

MESURE DE SÉCURITÉ

Jeudi soir, deux accidents, sans gravité du reste, ont eu lieu, l'un rue Frédéric-Suisse, vers 20 heures 30, l'autre rue des Tabacs, vers 21 heures.

Deux piétons ont été heurtés par des bicyclettes dépourvues de lanterne. Inutile de dire que d'autres accidents identiques se sont produits ces jours derniers.

A cet effet, il est nécessaire de rappeler aux cyclistes, contrairement à ce que l'un d'eux déclarait, que les restrictions de l'éclairage recommandées n'autorisent pas les cyclistes de supprimer la lanterne de leur bicyclette.

Nous croyons pouvoir les assurer qu'avant peu, les cyclistes qui persisteraient à circuler, la nuit venue, sans lanterne, pourraient s'en rendre compte

Effectivement, à la suite de plaintes nombreuses et justifiées, une surveillance sera établie et procès-verbal, tout naturellement, sera dressé aux contrevenants.

C'est, on en conviendra, une mesure qui s'impose pour assurer aux piétons la sécurité dans la traversée des rues.

Ainsi, les cyclistes sont avertis qu'une surveillance sera exercée : tant pis pour les délinquants.

L. B.

BACCALAURÉAT

Sont admissibles les candidats suivants ayant composé à Cahors :

Série A. — MM. Lucien Andral, Besombes, Mlle Delanis, Filhol, Guilhem, Latapie, Lugan, Malet, Mottaz, Pons, Raynal, Redoulès, Reygasse, Roques, Mlle Ségala.

Mathématiques. — MM. Berthomieu, Bomsel, Deilhes, Delsol, Donadieu, Mlle Hutin, Négrié, Rigal, Douin.

Chute de bicyclette

Mme Bergougne descendait à bicyclette la côte de Léret (commune d'Albas) lorsque, par suite d'un dérapage, elle tomba sur la route.

Dans la chute, Mme Bergougne fut assez sérieusement blessée à la tête. Relevée par des témoins de l'accident, elle a reçu les soins de M. le docteur Vidal, de Luzech. On espère que l'accident n'aura pas de suites graves.

Trouvailles

Il a été trouvé un portemonnaie par Mme Girma ; un chien blanc-marron par Mme Gavillet ; un portemonnaie par M. Sabias.

SERVICE PHARMACEUTIQUE

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 22 octobre et le lundi 23 octobre, à midi, par la pharmacie Mirouze.

Les **COURS PIGIER** continuent à assurer, **PENDANT LA GUERRE,** les cours de **commerce, comptabilité, sténo-dactylo, coupe-couture, lingerie, modes,** etc..., Cahors : 12, boulevard Gambetta.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 13 au 20 octobre

Naissances

Leclercq Annie-Marie-Thérèse, rue Wilson.
Camjouan Monique-Pierrette, rue St-Barthélémy, 3.
Flé Michel-Jean-Louis, rue Wilson.
Albert Guy-Jean-Pierre, rue Wilson.
Roques René, rue Wilson.
Audeguin Lucien, rue Wilson.
Petit Alix, rue Wilson.

Décès

Sastres Antoine, cultivateur, 79 ans, Petit-Versailles, Cahors.
Cagnac Marie-Antoinette, épouse Talayssat, s.p., 61 ans, 10, rue Clemenceau.
Tury Philomène, s.p., 69 ans, rue Wilson.
Cambou Marie, Vve Galtié, s.p., 80 ans, 21, rue St-Géry.
Couderc Alithe, retraité des chemins de fer, 82 ans, 5, rue Coty.
Ledeuil Jeanne, s.p., 75 ans, rue Wilson.
Coustillas Marie, épouse Rabot, gérante de Ruche, 35 ans, rue Nationale, 5.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, *rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél.* 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

MAIRIE DE CAHORS
COUVERTURES DE LAINE

Par ordre du Gouvernement, les Présidents de Commission de ravitaillement ont reçu à nouveau l'ordre de réunir les couvertures de laine nécessaires à nos soldats du front.

Ces couvertures doivent être en laine de bonne qualité et en bon état, mesurant 120/180, au prix de 80 francs, ou 240/180 au prix de 160 francs.

Les personnes qui désireraient livrer des couvertures dans ces conditions sont invitées à venir les déposer à la mairie mercredi matin, 25 octobre, à 10 heures. Chaque propriétaire est prié de coudre une étiquette indiquant son nom et son adresse. Le prix sera fixé par l'expert dans les limites indiquées ci-dessus.

Le Maire de Cahors fait un pressant appel à la population pour que satisfaction soit donnée aux besoins des armées.

Les Sports

Les Jeunes Cadourques

Foot-ball association. — Nous rappelons au public cadurcien que c'est dimanche 22 octobre qu'aura lieu, sur le terrain du Stade Lucien-Desprat, le match revanche des Bleuets de Figeac contre les Jeunes Cadourques (équipes I et II). Les amateurs du ballon rond verront dimanche deux belles parties de foot-ball association.

Pour conclure des match avec les Jeunes Cadourques, prière de s'adresser à M. Raphaël Diaz, rue du Portail-Alban, Cahors.

Arrondissement de Cahors

Puy-l'Evêque

Foire retardée. — La foire de novembre, coïncidant avec la fête de la Toussaint, est reportée au mercredi suivant, 8 novembre 1939.

Catus

Deux ignobles individus. — La gendarmerie de Catus a arrêté et conduit à Cahors deux Boches, le père et le fils, du camp de concentration, qui avaient abusé d'une façon odieuse d'une jeune fille âgée de 12 ans habitant Fumel. Ces deux satyres étaient allés vendanger chez les parents de la pauvre enfant.

Il faut espérer que la justice militaire sera sans pitié pour ces ignobles individus.

Montcuq

Carnet rose. — Nous venons d'apprendre, avec un vif plaisir, la naissance, chez les époux Baboulène, de leur premier-né, un beau garçon, prénommé Roger.

L'heureux papa, Henri Baboulène, actuellement mobilisé aux armées, a obtenu une permission de trois jours, non compris le temps de voyage.

Nous lui adressons nos cordiales félicitations et tous nos vœux pour la santé du bébé et de sa jeune maman.

Foire du 18 octobre, « dite de la Saint-Luc ». — Cette foire a été de moyenne importance.

Marchés assez bien approvisionnés. Cours qui ont été pratiqués : marché aux bestiaux : bœufs de travail, de 7.000 à 9.000 fr. ; vaches, de 5.500 à 6.500 fr. ; génisses, de 4.000 à 4.500 fr. ; taurillons, de 3.000 à 3.500 fr., le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, de 250 à 280 francs ; vaches, de 200 à 230 francs, le tout les 50 kilos ; veaux, de 4 à 5 fr. ; agneaux, 5 fr. ; moutons et brebis, de 3 à 3 fr. 50 ; porcs pour la charcuterie, 9 fr., le tout le kilo ; porcelets, de 200 à 400 fr. pièce, suivant qualité.

Marché à la volaille : poulets, 5 fr. 50 ; poules, 5 fr. ; dindons, 4 fr. 50 ; canards, de 4 à 5 fr. ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; pintades, de 34 à 36 fr. ; pigeons, de 6 à 10 fr. ; oies d'élevage, de 100 à 140 fr., la paire ; œufs, 7 fr. la douzaine, hausse de 2 fr. sur le cours de la dernière foire.

Marché au jardinage : choux à planter, 2 fr. 50 ; choux-fleurs, 5 fr. ; céleri, 2 fr. ; salades diverses, 1 fr. 50, le tout le paquet ; choux pommés, de 1 à 2 fr. ; choux-fleurs, de 3 à 3 fr. 50 ; céleri, de 1 à 2 fr. ; salades diverses, de 0 fr. 50 à 1 fr. ; aubergines, de 0 fr. 25 à 0 fr. 50, le tout la pièce ; carottes, de 0 fr. 75 à 1 fr. ; salsifis, et scorsonaire, 3 fr. ; ails, 4 fr. ; poireaux, de 1 fr. 50 à 2 fr. ; navets, 0 fr. 75 ; échalottes, 3 fr. ; radis roses, 0 fr. 50, le tout le paquet ; oignons, 1 fr. 50 ; pommes de terre, 1 fr. 20 ; citrouille, 1 fr. ; flageolets et haricots à écosser, 5 fr. ; pommes, 2 fr. 50, le tout le kilo ; céleri-rave, de 4 à 5 fr. le paquet ; piments, 2 fr. 50 le cent.

Halle aux grains, pas d'apport de céréales.

Prunes d'Agen, les 50 fruits, 180 fr. ; les 60, 160 fr. ; les 70, de 120 à 130 fr. ; les 80, 90 à 100 fr. ; les 90, de 80 à 90 fr. ; les 100, de 50 à 60 fr. ; fretin, de 30 à 50 fr. ; prunes communes, 80 fr., le tout les 50 kilos. Il a été vendu 90 quintaux environ de prunes.

Noix, 140 à 150 fr. l'hectolitre.

La prochaine foire aura lieu le mardi 31 octobre, veille de la Toussaint.

St-Pantaléon

Nécrologie. — Lundi est décédé, à la suite d'une longue maladie, notre compatriote Pagès Paul, propriétaire du domaine de Poujols.

M. Pagès était âgé de 73 ans.

Les obsèques furent célébrées dans la matinée de mercredi et une notable partie de notre population accompagna ses restes mortels au champ de repos.

Nous prions sa veuve, sa fille, ainsi que tous les autres parents du regretté défunt, de bien vouloir agréer nos condoléances les plus émues. — J. P.

Calvignac

Carnet de deuil. — Nous avons appris, ces jours derniers, la mort des jeunes frères jumeaux, Gilbert et René Colonge, âgés de treize mois.

Nous offrons aux familles Bergougnoux, Colonge, aux parents éplorés, nos bien sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Naturalisation. — Nous apprenons avec plaisir que M. Domingo Sanchez-Martinez, monteur en chauffage central et appareils sanitaires, place Vival, à Figeac, vient d'être naturalisé Français.

M. Sanchez, marié avec une Lotoise, père d'un garçonnet de 11 ans, est très connu à Figeac, où il jouit de la considération générale.

Nous lui adressons nos bien vifs compliments.

Carnet blanc. — Lundi dernier 16 octobre, à 4 heures, a été célébré le mariage de notre sympathique compatriote M. Camille Chartrou, agent d'affaires, avenue de Paris, avec la toute gracieuse Mme Laurence-Françoise Jourdan, de Sanary-sur-Mer (Var).

A l'issue de la cérémonie, M. Besombes, premier adjoint, chevalier de la Légion d'honneur, en termes très heureux, a adressé aux nouveaux époux ses félicitations et vœux de bonheur. M. et Mme Chartrou ont ensuite remis à M. le maire une somme de 100 fr. pour le bureau de bienfaisance ; 50 fr. pour les petites sœurs des pauvres, et 50 francs pour le comité des réfugiés nécessiteux.

M. Besombes les a chaleureusement remerciés non seulement en tant que maire, mais aussi comme président de ces associations.

A notre tour nous adressons aux nouveaux époux l'expression de nos sincères félicitations.

Dernier avis aux détenteurs de pièces de cinq francs. — A partir du 22 octobre, les pièces de cinq francs en nickel n'auront plus cours entre particuliers et ne seront plus acceptées par les caisses publiques.

Cependant jusqu'au 10 novembre, elles pourront être échangées à la Caisse centrale du Trésor, chez les représentants locaux du Trésor en province et des comptoirs de la Banque de France.

Après le 10 novembre, les porteurs seront forclos et ne pourront plus obtenir l'échange de ces pièces.

Allocations familiales en agriculture. — Par circulaire du 10 octobre 1939, M. le ministre de l'Agriculture signale que : 1° Les chefs d'exploitation sont astreints à cotiser à une caisse d'allocations familiales pour les salariés qu'ils emploient, quelle que soit leur situation personnelle ou celle des membres de leur famille au regard de la loi sur le recrutement de l'armée ; 2° Les ouvriers agricoles mobilisés n'étant plus salariés ne reçoivent plus les allocations familiales. Toutefois, si la femme du salarié, qui antérieurement ne travaillait pas, prend elle-même un emploi, les allocations familiales lui sont dues pour ses enfants, en tant que salariée elle-même.

Mariage. — Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de M. Pezet, maître d'internat, fils de M. Pezet, conseiller municipal de Figeac, avec Mlle Hélène Mériguet, coiffeuse.

Vœux de bonheur aux jeunes époux et compliments à leur famille.

Naissance. — Nous apprenons la naissance de Raymonde-Louise-Marie chez les époux Raymond Lacroux. Nos félicitations aux parents et nos vœux au bébé.

Procès-verbaux. — Un commerçant de notre ville a fait l'objet de cinq procès-verbaux dressés par les gendarmes de Gourdon pour défaut de numéro d'ordre à sa voiture, d'inscription de tare, de panneau carré, de récépissé de déclaration et de permis de conduire.

Assier

Enseignement primaire. — Mme Pradelle, institutrice en retraite, a été rappelée à l'activité, pour la classe des garçons, en remplacement de M. Bousquet, instituteur titulaire mobilisé.

Cajarc

Echo de la foire. — Peu d'animation; les marchands forains sont rares par suite de la mobilisation. Peu de bétail sur le foirail. Les porcs d'élevage se vendent bien, mais baisse notable sur les veaux ; marché aux légumes bien approvisionné ; marché de laine nul, par suite de réquisition ; cours de la noix encore incoté. En résumé, peu de transactions, foire très médiocre.

Prochaine foire, le 25.

JALAPA
le bon détacheur
LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers
et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Foire. — Voici les cours pratiqués : Poules, canards, 5 fr. ; poulets de grain, 6 fr. ; dindes, pintades, 7 fr. 50 ; œufs, 7 fr. la douzaine ; pigeons communs, 10 fr. ; grosses espèces, 15 fr. ; beurre du pays, 20 fr. le kilo ; petits fromages, 4 fr. 50 la douzaine.

Fruits : raisins dit chasselas, 2 fr. le kilo ; pêches, de 1 fr. 50 à 3 fr. ; figues, 0 fr. 75 ; pommes à couteau, 2 fr. 50 ; poires, 4 fr. la douzaine.

Soulomès

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret le décès subit de M. Sambat, menuisier, dont les deux fils sont mobilisés. Cette mort a provoqué une vive émotion dans notre commune où M. Sambat ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Gramat

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Antoinette Bergougnoux, décédée à l'âge de 80 ans. Nous adressons à M. Bergougnoux, à la famille, nos bien sincères condoléances.

Foire du 14 octobre. — Notre foire du 14 octobre n'a pas été très importante et les transactions peu nombreuses, voici quelques cours pratiqués :

Bœufs de travail, 6.000 à 7.000 fr. ; vaches, 3.500 à 4.000 fr. ; bouvillons, 2.500 à 3.000 fr. ; bourrets d'Auvergne, 1.800 à 2.200 fr., le tout la paire ; veaux de boucherie, 4 à 5 fr. ; agneaux, 6 fr., le tout le kilo ; porcelets, 150 à 200 fr. la pièce et selon grosseur.

Marché à la volaille : poules, 5 fr. ; poulets, 6 fr. ; lapins, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons communs, 7 à 8 fr. ; grosses espèces, 10 à 12 fr. la paire ; œufs, 7 fr. la douzaine ; oies à engraisser, 130 à 140 fr. la paire.

Légumes : haricots verts, 2 à 3 fr. ; à écosser, 2 fr. 50 à 3 fr. ; tomates, 1 fr. 50, le tout le kilo ; choux-fleurs, 4 à 6 fr. pièce et selon grosseur ; salade, 0 fr. 75 pièce ; raisin, de 2 fr. 50 à 3 fr. ; pommes, 2 fr. le kilo.

Prochaine foire, le 31 octobre.

Payrac

Chute de vélo. — Le jeune Daniel Rol, de Lamothe-Fénelon, descendait la côte de Payrac à bicyclette, lorsque le frein de la bicyclette se rompit. Le jeune Rol fut précipité sur le sol.

Dans la chute, il s'est fait de multiples contusions à la tête et aux côtés. M. le Docteur Constant, appelé, donna des soins au jeune blessé, et a déclaré que l'état n'était pas grave.

Nos meilleurs vœux de prompte guérison.

Dernière heure

COMUNIQUÉ DU 20 OCTOBRE AU SOIR

Activité de patrouilles et de reconnaissance entre la Moselle et la Sarre. Nous avons fait quelques prisonniers.

Activité locale d'artillerie dans la même région.

Calme sur l'ensemble du front à l'Est de la Sarre.

Un pacte militaire entre la Russie et la Chine est-il imminent ?

Il n'a pas été possible d'obtenir confirmation dans les milieux autorisés de Shanghaï des rumeurs suivant lesquelles cinq avions transportant les membres de la mission militaire soviétique seraient arrivés à Tchung-King.

La mission serait chargée de négocier la conclusion d'un pacte militaire sino-soviétique.

Un mystérieux ballon allemand atterrit en Angleterre

Le Ministère de l'air britannique annonce qu'un ballon allemand, qui a atterri à Cruden, dans l'Aberdeenshire, a été transporté au quartier général britannique pour être soumis à l'examen des experts.

Un long câble, qui s'était enchevêtré dans des fils électriques, était attaché au ballon. De ce fait, l'électricité de la région s'est trouvée coupée pendant dix minutes et les étincelles provoquées par le contact ont mis le feu au ballon.

Commentaires de la presse américaine sur le traité anglo-franco-turc

L'opinion de la presse américaine touchant le traité anglo-franco-turc est reflétée par les commentaires du « New-York Times », qui écrit :

« Les alliés ont obtenu un grand bénéfice par la signature de ce traité, bien qu'ils n'aient pas réussi à assurer la neutralité russe.

« On peut dire que la conclusion de ce traité constitue leur premier succès diplomatique depuis le commencement de la guerre, et ce succès survenant après une série de désappointements est doublement le bienvenu. »

Des villages français évacués à la frontière luxembourgeoise

La partie française du village de Mondorp coupé en deux par la frontière franco-luxembourgeoise, ainsi que la localité de Vrange, viennent d'être totalement évacuées.

La guerre sous-marine et l'Argentine

Les autorités maritimes ont déclaré que l'Argentine ne modifiera pas la politique suivie jusqu'à présent en ce qui concerne les sous-marins des belligérants. Ceux-ci recevront le même traitement que les autres navires de guerre des belligérants. Ils pourront séjourner dans les ports argentins vingt-quatre heures pour s'approvisionner.

La Russie offre à l'Amérique du manganèse dont l'Allemagne a le plus pressant besoin

Le département du Trésor a reçu des offres pour la vente au gouvernement américain de manganèse destiné aux stocks de guerre.

Parmi les offres reçues, l'on remarque, notamment, celle de M. Léonard J. Back, représentant de « Soviet Export Cie », qui a offert 173.000 tonnes de manganèse au gouvernement américain pour la somme de 4 millions 325.000 dollars.

La Trésorerie annoncera ultérieurement quelles seront les offres qui auront été acceptées. On sait que le manganèse est l'un des produits russes dont l'Allemagne a le plus besoin.

Alertes aériennes en Ecosse

Le sud et l'est de l'Ecosse ont été soumis vendredi à trois alertes.

La première a été donnée, de très bonne heure, dans le golfe du Forth.

La seconde a été donnée dans le Sud et dans l'Est, une demi-heure après que le signal « danger passé » eût été actionné dans la région. Cette deuxième alerte n'a duré que dix minutes.

Une troisième alerte a eu lieu un peu plus tard.

En fin de matinée on apprenait que des avions allemands ont survolé l'Ecosse.

Au Lilas Blanc
ancienne Maison Théron
79, Bd Gambetta. CAHORS
Tél. 249
Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral — corbeilles, gerbes, coussins, croix, etc...
Couronnes et tous articles funéraires — modèles exclusifs — cierges

VENDRE ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Suzanne TALAYSSAT ;
Les familles CAGNAC, GALAN, TALAYSSAT, BARRIÈRES, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve TALAYSSAT Marie
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

REMERCIEMENTS

Monsieur LALAURIE, chef comptable à la Compagnie du Bourbonnais, Madame LALAURIE et leurs enfants ; la famille MARCHAND, des Ardennes ; Madame Veuve DELOCHE, à Paris, et ses enfants ; les familles BUFFANT remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur MARCHAND
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
5, rue Jean-Caviole, CAHORS

Cabinet Immobilier
(20e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

De magnifiques chrysanthèmes sont en vente chez Mme Veuve MAGESTROTY, rue de la Marine, à Cabessut (100 m. à droite du Pont). **Prix modiques,** grand choix dans **les teintes les plus variées.**

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison **A. POUZERGUES,** 2 *bis*, rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcs et jardins. Grand choix de chrysanthèmes.

Comptabilité commerciale, administrative, leçons, 3, place Clément-Marot, Cahors. Au premier.

Vente de chrysanthèmes, gros, demi-gros et détail. Très bons prix. S'adresser Lacaze, chemin de Coty (à 10 m. du Pont de Cabessut).

M. MARIUS Delcros, coiffeur pour dames, place des Petites-Boucheries, prévient son aimable clientèle que, malgré la mobilisation, *ses salons continuent à fonctionner.* Indéfrisable depuis **70 francs.**

Ouvriers de précision, automobile, aviation, métallurgie, libres de toutes obligations ou réquisitions militaires ou civiles, demandés d'urgence Atelier de Réparations de l'Armée de l'Air de Toulouse. Ecrire, ou mieux se présenter avec références. Embauchage immédiat après essai satisfaisant. Non spécialistes s'abstenir.

A louer jardins à parcelles à Coty. S'adresser à Mlle Castelnau, boulevard Gambetta, Cahors.

Occasion : cuisinière à gaz, bon état, à vendre pour cause double emploi. S'adresser : Mme Fraysse, rue de la Croix, Cabessut.

Industriel demande **Dame secrétaire-dactylo,** présentant bien, habituée au commerce, ayant permis de conduire et pouvant voyager. Ecrire : M. Hervès, à Mouzens, par St-Cyprien (Dordogne).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 42

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

Josiane protesta :

— Mais, dans votre cas, c'est de l'ingratitude, voyons ! Nous venons de passer une si exquise journée !

— Oui, répliqua-t-il avec amertume. Seulement, la voilà déjà finie.

— Oh ! se récria-t-elle, que vous êtes peu raisonnable ! Je n'aurais jamais cru cela de vous. Mais, voyons... naturellement, tout finit... Seulement, tout peut toujours recommencer.

— Par bonheur ! acquiesça-t-il, soulagé.

Comme c'était bien cela : la tragédie éternelle, jouée en raccourci sur le pont de ce petit bateau.

L'homme qui craint toujours d'avoir perdu la partie contre le destin.

La femme qui, plus tenace, ne se résigne pas à lâcher ce qu'elle considère comme acquis.

XXVI

— Si, pourtant, j'osais encore vous dire...

— Non ! non ! Jacques, je vous en prie, n'ajoutez rien... Songez que je vous ai fait crédit de toute ma confiance...

— Votre confiance, Josiane, j'aimerais mieux mourir que la trahir. Mais, sans en abuser, j'ai bien le droit de vous dire que je souffre et à cause de vous.

— A cause de moi ?... Vous m'étonnez au plus haut point, Jacques. Je serais désolée de vous faire souffrir, certes ! Mais je suis bien certaine de n'avoir rien fait pour cela.

— Je me suis mal exprimé, sans doute ! reprit vivement Balorier. Je souffre non par vous, mais à votre sujet... Tout simplement, parce que je ne vous vois pas aussi heureuse que vous méritez de l'être et que je voudrais tant que vous le fussiez.

— Pourquoi ne me croyez-vous pas heureuse ? demanda-t-elle, avec un accent presque fâché.

Jacques eut l'intuition très nette de la rétraction que, par excès de zèle, il venait de provoquer chez Josiane.

Il voulut en atténuer le mauvais effet.

— Josiane, si mon amitié vous paraît indiscrète, pardonnez-moi ma gaucherie et mon inadvertance. Mais soyez sûre qu'il n'est ni ne sera jamais dans mes intentions de vous causer la plus légère offense...

— Oh ! je le sais ! interrompit-elle, radoucie. Vous ne m'avez pas offensée, Jacques... Surprise, tout au plus... Mais je répète ma question : qu'est-ce qui vous donne à penser que je ne suis pas heureuse ?

Et comme, se sentant engagé dans une impasse où il ne trouvait nulle issue, le jeune homme hésitait à répondre, elle l'aida, lui tendant la perche, pour l'amener à dévoiler toute sa pensée.

— C'est à cause de Régis, n'est-ce pas ? Il vous semble bien distrait et bien froid pour un jeune marié ?

— Oui, peut-être, avoua-t-il timidement.

Josiane essaya de rire, bien qu'elle n'en eût guère envie.

— Cher Jacques, à vous voir tellement soucieux de moi, ma sympathie s'accroîtrait encore... si c'était possible ! Je ne plaisante pas, je vous l'affirme... Je vous sais un gré infini pour la sollicitude que vous me témoignez...

— Je vous jure, déclara-t-il, que je n'ai pas voulu être indiscret !

— Je le sais ! Je le sais ! répliqua-t-elle avec énergie. C'est pourquoi je m'en voudrais de vous laisser vous tourmenter si... injustement !...

« Vous vous scandalisez que Régis, jeune marié, ait l'air de délaisser quelque peu sa femme ?... Mais veuillez donc vous rappeler, Jacques, que celle-ci ne représentait rien de très nouveau pour lui. Nous sommes cousin et cousine. Dès la petite enfance, nous avons mêlé nos jeux et nos disputes puérils. Nous avons grandi, pour ainsi dire, côte à côte. Et, à mesure que l'âge poussait nos tailles et développait notre intelligence, nous avons pu mieux reconnaître les qualités et les défauts qui nous séparaient l'un de l'autre. Commencez-vous à comprendre ?

Jacques secoua la tête avec une sorte de violence, et répondit d'un ton presque brutal :

— Je regrette... Il y a une chose que je n'arrive pas à saisir... qu'il me sera toujours impossible d'admettre. Et votre subtile dialectique n'y pourra rien...

— Quelle chose ? interrogea-t-elle, intrépidement.

— Régis vous a épousée, voilà le premier fait, n'est-ce pas ?

— Sans doute ! acquiesça-t-elle, faiblement d'ailleurs, car elle commençait à craindre les raisonnements retors de ce terrible logicien.

— Eh bien ! reprit-il, je connais Régis mieux que vous ne pouvez le connaître. Car, avec une femme, quelle qu'elle soit, il y aura toujours une partie de son âme qu'il ne livrera point, alors qu'il la dévoilera sans peine à son camarade.

— Et alors ? demanda Josiane, intéressée, quoique sceptique.

— Et alors, Régis, tel que je le connais bien, ne vous aurait pas épousée, s'il ne vous avait aimée...

— Et puis ?... insista-t-elle avec un sourire affreusement amer que, par chance, il ne vit pas, car cela l'eût découragé de poursuivre le colloque.

Mais il regardait fixement devant lui, comme pour chercher, dans les lointains de l'horizon, quelque mystérieux éclaircissement.

Il répondit seulement, d'une voix irritée :

— Et puis, quand il a eu commencé de vous aimer, Josiane...

Il s'arrêta brusquement, comme à bout de souffle.

Etonnée, elle se retourna à demi pour le regarder.

Etait-ce une illusion d'optique, un effet de l'émotion ?

Elle crut voir une larme au bord des cils de son compagnon, qui semblait chercher à lui dérober son visage.

Et comme elle ne trouvait rien à opposer à cette apostrophe soudaine, entre eux tomba un lourd silence.

. . . . . .

Ce jour là, le hasard de leurs promenades — désormais presque quotidiennes — les avait amenés jusqu'à la terrasse de Monte-Carlo. Occupant un de ces bancs qui, placés devant la balustrade de pierre, surplombent le Tir aux Pigeons et permettent de contempler un des plus enivrants aspects de la Méditerranée, ils avaient été poussés aux précédentes confidences par l'isolement ambiant.

Maintenant Jacques se repentait. Il regrettait son initiative. Il déplorait l'imprudence commise qui pouvait, définitivement, le priver de la confiance dont Josiane l'avait honoré.

« Ah ! que je suis donc maladroit ! »

Voilà ce qu'il pensait, au moment même où Josiane se disait :

« Dieu ! que j'ai été gauche et dure... avec lui, qui s'intéresse tant à moi ! »

Par bonheur, la jeune femme n'était pas dépourvue d'ingéniosité. Elle s'avisa, tout à coup, comme d'une découverte subite :

— Dites, Jacques ! Si l'on faisait quelques pas ? Nous finirons par nous ankyloser, sur ce banc.

Et elle se leva, d'un élan résolu.

Jacques se laissa entraîner par ce geste. Et tous deux avancèrent doucement sur la terrasse, où le crépuscule projetait ses premières violettes, bordées de rose.

Pour faire sortir le jeune homme de son mutisme, elle le regardait de temps en temps, pensant qu'il n'échapperait pas à l'irradiation de deux yeux d'or, irrésistibles.

Mais, têtu, rancunier, il ne voulait point se rendre à leur appel. Il se confinait dans les ténèbres volontaires de ses paupières baissées vers le sol et se claquemurait, sauvage et désespéré, dans son silence lourd... oh ! tellement lourd !...

Josiane en éprouva une telle gêne qu'elle décida de le rompre à tout prix.

(*A suivre*).